

1, 2, 3,

DES OFFRES CONÇUES POUR LA COPROPRIÉTÉ, SES HABITANTS ET SON GESTIONNAIRE!



**CRÉONS DE NOUVELLES ÉNERGIES** 

entreprises-collectivites.engie.fr

Spécialiste de la copropriété, ENGIE Entreprises & Collectivités accompagne au quotidien les syndics, bénévoles et professionnels, les administrateurs de biens ainsi que les copropriétaires dans le choix et la gestion des énergies.

Engagés dans la transition énergétique, nous vous accompagnons également dans la maîtrise des charges et la réalisation de vos projets de rénovation.

Nous avons sélectionné pour vous, acteurs de la copropriété, les offres les mieux adaptées à vos besoins.



**Denis DELOBEL,** Chef de marché Syndics & Copropriétés

- Notre expertise pour assurer l'essentiel
- **Des services** pour un budget et une gestion maîtrisés
- Un accompagnement pour aller plus loin

ENGIE ENTREPRISES & COLLECTIVITÉS ENSEMBLE, CRÉONS DE NOUVELLES ÉNERGIES







Optez pour une offre gaz adaptée à la copropriété

#### Offre PRIX FIXE

Notre offre prix fixe garantit une stabilité **du prix du gaz naturel** pendant toute la durée du contrat. Simple et lisible pour une durée de 1 à 4 ans!



#### Offre FIX&WIN

Comme le prix fixe, cette offre vous protège des augmentations de prix de l'énergie mais vous fait également **bénéficier des baisses potentielles des marchés**. Et en plus, les baisses acquises pour la durée restante du contrat sont reportées directement sur votre facture. Vous êtes assuré de faire le bon choix!

Engagez-vous dans une démarche respectueuse de l'environnement

Compensation de vos émissions de Co<sub>2</sub>

L'équivalent CO<sub>2</sub> de votre consommation de gaz naturel est compensé grâce aux crédits carbone.

Une formule souple et éprouvée qui traduit l'engagement de la copropriété.

# Dites oui à l'électricité sans mauvaise surprise

#### Offre PRIX FIXE

Parfaitement adaptée aux parties communes, elle fait rimer stabilité et compétitivité. Garanti zéro surprise, le prix de l'énergie est défini pour toute la durée du contrat. Conciliez économies, gain de gestion avec la facturation semestrielle et la protection de l'environnement.



Grâce aux Garanties d'Origine, mécanisme certifié qui garantit l'origine renouvelable de votre fourniture.

## **En option**

**Avec l'option promesse d'achat,** vous mandatez ENGIE pour saisir les opportunités sur les marchés de l'énergie ! Ainsi, vous anticipez et réalisez sereinement le renouvellement de votre contrat.



## Gagnez du temps dans la gestion de l'énergie

**Nous vous simplifions la vie** pour vous laisser le temps de vous consacrer à l'essentiel. Découvrez une large palette de services adaptés à vos besoins :



## Suivi de consommations et alertes

Avec BILL-e, vous paramétrez des alertes en cas de dépassement et comparez facilement vos consommations d'énergie d'une année sur l'autre. Allez encore plus loin en analysant vos consommations corrigées des aléas climatiques.

### Dématérialisation des factures

Retrouvez l'ensemble de vos factures directement dans votre Espace Client BILL-e. Dites «stop» aux factures papier et contribuez encore plus à la protection de l'environnement. Pour les gestionnaires, gagnez du temps en intégrant les données de facturation directement dans votre outil de gestion avec DIG-e-FACT.

## **Facturation semestrielle**

Pour l'électricité des parties communes, dont la puissance est inférieure à 36 kVA, optez pour la facturation semestrielle et divisez par 3 le nombre de factures à traiter.



## Financez vos travaux de rénovation énergétique avec les CEE

#### Certificats d'Economie d'Energie

Pour vous aider à diminuer vos consommations d'énergie durablement, nous vous accompagnons dans votre projet de travaux de rénovation de votre copropriété grâce aux CEE :

1

**Simulez** le montant des primes pour les travaux envisagés 2

Déposez simplement votre **dossier en ligne** et suivez son bon déroulement 3

Bénéficiez du paiement de la prime dès la fin des travaux

Pour en savoir plus sur la plateforme WebCEE, flashez ce code





## Retrouvez les offres privilèges\* de nos partenaires spécialement sélectionnées

\*Les offres privilèges sont régulièrement mises à jour et complétées. Retrouvez le détail et les conditions de ces offres sur notre site Internet à www.entreprises-collectivites.engie.fr/syndics-coproprietes

## pour la copropriété...



## La sécurité électrique

Vérifiez la conformité des installations électriques des parties communes et identifiez les travaux de mise en sécurité nécessaires.

## ...et pour chaque habitant!



## Contrat individuel d'énergie

Choisissez également ENGIE pour les besoins en énergie de votre logement et bénéficiez d'une **offre de bienvenue sur le gaz naturel et l'électricité**, cette dernière étant 100 % d'origine renouvelable.



#### Chaudière individuelle

Respectez l'obligation d'entretien de votre chaudière individuelle en souscrivant un contrat d'entretien auprès d'**ENGIE HOME SERVICES** et bénéficiez d'une offre de bienvenue.



#### Dépannage en toute confiance

Besoin d'un professionnel pour un siphon bouché, des prises électriques défectueuses ou une serrure bloquée ? Avec **Mesdepanneurs.fr** trouvez le professionnel de confiance, proche de chez vous et profitez d'un code promotionnel pour votre devis.



#### Véhicule électrique



Sans aucun frais pour les autres copropriétaires, installez facilement une borne de recharge sur votre place de parking et rechargez en toute sécurité votre véhicule au quotidien.

## **BILL-***e*, L'ASSISTANT DIGITAL QUI FACILITE LA VIE DE LA COPROPRIÉTÉ ET DE SON GESTIONNAIRE

#### L'espace client BILL-e

permet aux différents acteurs de la copropriété, gestionnaires, comptables et conseils syndicaux, d'accéder aux informations qui leur sont nécessaires; tout cela avec un accès commun pour le gaz naturel et pour l'électricité.

Disponible 24H/24 et 7J/7, BILL-e vous accompagne partout et même en assemblée générale.

## **Factures**

Accès et compréhension simplifiés avec la facture interactive.

## **Consommations**

Suivi et analyse (comparaison par rapport à l'année précédente et avec la prise en compte du climat).

## **Demandes**

Disponibilité 24h/24 et 7j/7. Traitement plus rapide des demandes.

## **Contrats**

Accès facilité à vos contrats.

## **Exports**

Toutes vos données téléchargeables pour vos bilans et rapports, afin de préparer vos assemblées générales.





